

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 26 (1979)  
**Heft:** 9: 25 SZSV = USPC

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Un problème dont personne ne veut vraiment parler

Par F. Nacamuli-Cottet

**Environ 30 000 femmes sont actuellement engagées dans notre défense générale: 2300 dans le SCF, 4500 dans la Croix-Rouge, 23 000 dans la protection civile. En cas de guerre, l'effectif féminin devrait être de 100 000. Comment recruter 70 000 femmes sans service obligatoire?**

Mme Johanna Hurni, chef SCF, précise:

Théoriquement, les femmes «mobilisables» sont au nombre de 700 000; il est donc impossible, pour des raisons d'ordre essentiellement administratif, financier et d'organisation, qu'un service militaire féminin obligatoire s'instaure en Suisse. L'armée n'est du reste qu'une partie de notre défense et ce n'est pas tant dans ce domaine que la présence d'un grand nombre de femmes s'avère indispensable.

La protection civile qui, précisons-le, n'existe que depuis vingt ans, manque néanmoins réellement d'effectifs. Après avoir construit des abris pour des milliards de francs, on a procédé à l'instruction des cadres. Il faut maintenant songer au personnel qui assurera le fonctionnement de ces abris.

Personnellement, je préférerais que les femmes s'engagent volontairement; si un service devient obligatoire, l'état d'esprit sera différent et les mêmes problèmes qui surgissent chez les hommes (objection, mauvaise volonté, etc.) se retrouveront chez les femmes. Il faudrait que celles-ci prennent elles-même conscience du rôle important qu'elles ont à jouer dans notre défense et s'engagent de leur propre chef.

*Selon vous, les femmes n'ont pas place dans une défense armée?*

Non. Il a été prouvé que leur morphologie ne les prédispose pas à de telles activités; une femme peut fort bien manier une arme et posséder autant d'agressivité qu'un homme; cependant, «faire la guerre» signifie surtout combattre et, pour cela, la femme ne possède pas suffisamment de force physique.

Il faut également penser, qu'une fois les hommes mobilisés, la vie civile, l'administration de l'Etat, doivent se

poursuivre. C'est dans ce domaine que les femmes peuvent assumer leurs responsabilités, ce qui ne signifie pas que l'armée leur soit interdite. Voyez le SCF qui offre neuf catégories d'engagement: service administratif, de cuisine, de la poste de campagne, d'assistance, de repérage et signalisation d'avions, d'alerte, des transmissions, de pigeons voyageurs et des automobiles.

*Le SCF est-il actuellement bien repourvu?*

Nous sommes 2300 alors que nous devrions être 3500; le recrutement est difficile. Je dispose d'un budget de publicité de 40 000 francs, ce qui est dérisoire! Les Suisses romandes sont très peu nombreuses à s'inscrire et cette forme de service féminin n'est pas encore entièrement entrée dans les mœurs en Suisse.

*Quelle solution alors pour que les femmes s'engagent?*

Les informer et les motiver, ce qui serait le rôle des autorités. Malheureusement, celles-ci, ainsi que les partis politiques, n'osent pas aborder ce problème par peur de se montrer impopulaires. Il est pourtant temps que les autorités – ainsi que les associations féminines – s'expriment à ce sujet. Mais il est clair, qu'avant des élections, aucun homme et aucune femme politiques ne se prononceront sur cette question!

*Pensez-vous qu'un réel engagement des femmes serait un pas vers une plus grande égalité?*

Sans doute, mais je n'aimerais pas que l'on fasse comprendre aux femmes que, parce qu'elles ont le droit de vote, elles sont également astreintes à un service. L'un n'a rien à voir avec l'autre.

*Que pensez-vous de l'argument famille et enfants contre un service féminin?*

Il faudrait trouver des arrangements pour les femmes «mères de famille»; en fait, il n'y a pas beaucoup de femmes avec enfants entre 20 et 50 ans: seulement 21 % d'entre elles ont des enfants de moins de seize ans.

70 000 femmes (sur 700 000 «aptés à servir») manquent actuellement à notre défense générale: instaurer un service obligatoire serait donc une aberration et donnerait un trop important effectif. Que les femmes s'engagent volontairement semble la seule solution, que soient prises en considération leurs éventuelles obligations familiales aussi. Qui va alors s'aventurer dans une telle propagande? Les mouvements féminins semblent être tout désignés pour attirer l'attention des femmes sur ce problème et leur faire admettre que l'éternelle image de la «femme pro-

### «J'écris librement ce que je pense librement»

**Dans le numéro 11-12 de 1978, j'avais souhaité, sous le titre ci-dessus, établir un échange d'idées, recevoir des propositions, voire des critiques constructives sur l'USPC, son activité, sa revue. Il faut croire que tout va pour le mieux, puisque je n'ai encore rien reçu! J'attends toujours!**

Ch. Reichler

Président de la commission de rédaction et d'information

tégée» devrait peu à peu s'estomper. Se défendre et participer n'est-il du reste pas plus valable – et plus rassurant à la fois – que d'attendre passivement coups et protection? Il ne faudrait pas non plus que les femmes se retrouvent au sein de la défense générale uniquement à des postes de «seconds», de «soignants» ou de «secrétaires»; leur laisser de libre choix d'engagement, selon leurs dispositions naturelles, serait un élément positif... même pour celles qui désiraient réellement «combattre».

Nouvelle Revue de Lausanne

Spezialisiert in der Herstellung von Zivilschutzdecken aus reiner Wolle, Wolle mit Beimischung, Acryl, synthetischen Fasern, mit und ohne Initialen.

**Walliser Tuch- und Deckenfabrik AG,  
1950 Sitten  
Fabrique Valaisanne de Tissus et Couvertures,  
1950 Sion**

Téléphone 027 23 22 23

Spécialisée dans la fabrication de couvertures pour la protection civile, en laine, laine et mélange, acryl, fibres synthétiques avec ou sans initiales.